

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES NOTAIRES

Les Objectifs :

- Montrer que la Région Hauts-de-France dispose d'un pôle d'excellence dans le domaine du droit et du chiffre.
- Révéler les « pépites », les experts situés dans la région Hauts-de-France et les mettre en valeur dans le cadre d'un grand prix.

Les Modalités, ces grands prix récompensent les professionnels qui :

- *Ont accompagné des Entreprises ou des Directions juridiques dans leur stratégie d'évolution et de développement. Ce prix est ouvert aux professionnels ayant apporté leur conseil à l'occasion d'une ou plusieurs opérations.*
- *Ont accompagné des Entreprises ou des Directions juridiques dans leur stratégie et dans la mise en place de montages juridiques à l'occasion d'une étape clef de leur évolution.*
- *Ont contribué à une évolution significative de l'approche juridique par le développement d'outils innovants ou d'aide à la décision ayant bénéficié de façon effective à des entreprises ou des directions Juridiques.*
- *Ont intégré dans leur offre et leur approche une dimension nouvelle ou originale.*

Les Grands prix sont ouverts aux Avocats, Huissiers, Notaires, Experts-Comptables, Commissaires aux Comptes et aux Etablissements d'Enseignement Supérieur en Droit.

Les professionnels candidatent pour le Grand Prix de leur profession.

Le dossier peut s'accompagner d'une vidéo facultative de 2 minutes qu'il faut considérer comme un support de communication marketing du dossier (pas un descriptif). Cette vidéo sera utilisée par les Ordres, sur le site internet des Places Tertiaires, sur les réseaux sociaux et lors de la soirée de remise des prix, dans le but de promouvoir l'événement. A ce dossier peuvent également être annexés des éléments complémentaires (revue de presse, témoignage client...) en liens directs avec le projet présenté.

Le(s) dossier(s) de candidature, est (sont) à déposer à Chantal LEQUAIN, Secrétaire Générale de la Chambre Départementale des Notaires – 13 rue Puebla à Lille. Il(s) peut(vent) également être envoyé(s) par mail avec la vidéo à l'adresse : chantal.lequain.chambre.5962@notaires.fr

Le Planning :

- Mercredi 23 février : Ouverture des candidatures
- Vendredi 15 avril : Date limite de retour des dossiers
- Vendredi 22 avril : Information des candidats sur l'heure de passage de présentation
- Jeudi 5 mai après-midi : Présentation d'une durée de 30 minutes devant les Jurys avec un support libre et la vidéo facultative. Les Jurys seront composés de Directeurs Juridiques et Financiers en Entreprise et se dérouleront au sein des Ordres
- Mardi 7 juin : Soirée de remise des Prix à la CCI Grand Lille

Nom & Prénom de la personne Contact :

Nom(s) &Prénom(s) du/des Candidats ou du Cabinet :

Fonction(s) :

Adresse professionnelle :

Adresse mail du Contact :

Tél du Contact :

Résumé de votre projet ou de votre innovation :

Date :

Signature :